

Atelier sur le renforcement de la collecte et l'utilisation des données sur la migration internationale pour le développement: pays de l'Afrique de l'ouest et du nord, Dakar, Sénégal, du 8 au 11 septembre 2015

*Organisé par
La Division de la Population et la Division de la Statistique
Département des Affaires Economiques et Sociales (DESA)
Nations Unies*

**Institut Africain pour le Développement Economique et la Planification (IDEP)
Dakar, Sénégal
du 8 au 11 septembre 2015**

OBJECTIFS

Introduction

La Division de la Population et la Division de la Statistique du Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies, en collaboration avec la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, organisent un atelier régional sur la collecte et l'utilisation des données sur la migration internationale pour le développement pour les pays de l'Afrique de l'ouest et du nord. L'atelier aura lieu à l'Institut Africain pour le Développement Economique et la Planification (IDEP) de Dakar au Sénégal du 8 au 11 septembre 2015. L'atelier réunira des fonctionnaires des bureaux nationaux de statistique en charge de la production de statistiques officielles sur la migration internationale ainsi que des employés des ministères et des organismes en charge de la compilation et de l'analyse des données de migration pour aider à la formulation de politiques nationales. Des experts d'organisations internationales seront invités à participer en tant que personnes ressources.

Contexte et justification

Le 3 octobre 2013, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté la Déclaration du Dialogue de haut niveau sur la migration internationale et le développement (A/RES/68/4). Dans ce document, l'Assemblée Générale a souligné la nécessité d'avoir des données statistiques fiables sur la migration internationale, y compris sur la contribution de la migration au développement aussi bien dans les pays d'origine que dans les pays de destination afin de faciliter la conception de politiques et de décisions fondées sur les faits et dans tous les aspects pertinents du développement durable.

Dans son rapport sur les statistiques de migration présenté à la quarante-cinquième séance de la Commission de Statistique (E/CN.3/2014/20) tenue en Mars 2014, le Secrétaire Général a observé que plus devait être fait pour encourager la compilation, la diffusion et l'échange de données de recensement sur la migration internationale, pour s'assurer que les données pertinentes provenant de sources administratives soient diffusées, et de fournir une assistance technique pour renforcer les capacités statistiques des pays.

En juillet 2014, le Groupe de travail à composition non limitée sur les objectifs de développement durable a proposé à l'Assemblée Générale d'inclure plusieurs cibles liées à la migration internationale, les migrants et la mobilité dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après 2015.¹ Les experts des bureaux nationaux de statistiques conçoivent actuellement un cadre d'indicateurs à l'appui de l'agenda de développement post-2015 sous les auspices du Département de Statistiques des Nations Unies. La première réunion du groupe d'experts inter-agences sur les indicateurs de développement durable (IAEG - SDG) a eu lieu en Juin 2015.

Objectifs

Sur la base des mandats ci-dessus, l'objectif principal de l'atelier est de renforcer la capacité technique des fonctionnaires impliqués dans (i) la production et l'analyse des données migratoires de sources diverses et (ii) l'utilisation des données sur la migration et sur son impact comme outils de formulation de politiques nationales et de plans de développement. L'atelier vise à accroître la capacité des pays participants à produire des données nationales de migration qui répondent aux normes internationales, et d'améliorer la compréhension de l'usage et des limites des données sur la migration pour aider à la formulation de politiques nationales, y compris dans le contexte du suivi et de la mise en œuvre du Dialogue de haut niveau de 2013 et dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après 2015. Les participants discuteront également des moyens d'échanger et de diffuser les données sur la migration internationale.

Résultats et suivi

L'atelier est prévu d'accroître la connaissance des participants sur les normes existantes de collecte des données de migration ; le partage des données sur la migration entre les bureaux gouvernementaux au sein des pays et entre les pays ; la compréhension des participants sur l'utilisation et les limites des données sur la migration pour aider à la formulation de politiques nationales, et leur capacité à communiquer ces considérations aux utilisateurs et aux décideurs politiques. L'atelier permettra d'évaluer les besoins des pays participants pour le travail de suivi en matière de renforcement de leur capacité sur la collecte et l'utilisation de données migratoires. A la fin de l'atelier, les participants seront invités à remplir un questionnaire pour évaluer la mise en œuvre des concepts et des méthodes présentées durant l'atelier, y compris pour la coordination et le partage de données entre les ministères et pour l'amélioration de la communication sur l'utilisation et les limites des données sur la migration pour l'élaboration des politiques. La soumission par les pays participants des questionnaires de l'Annuaire Démographique à la Division de la Statistique du Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies sera également suivie et évaluée.

¹ <http://sustainabledevelopment.un.org/focussdgs.html>